



**SYNDICAT MIXTE OUVERT
EURE-ET-LOIR NUMERIQUE**

RAPPORT D'ACTIVITES 2016

1.	Présentation d'Eure-et-Loir Numérique.....	2
1.1.	Objet	2
1.2.	Les membres du syndicat.....	2
1.3.	Les élus.....	3
1.4.	La vie institutionnelle du syndicat.....	3
2.	Le projet d'aménagement Très Haut Débit de l'Eure-et-Loir	4
2.1.	Un projet ambitieux qui bénéficie à tout le territoire départemental.....	4
2.2.	L'amélioration du réseau ADSL/VDSL.....	6
2.3.	La fibre optique à l'abonné (FttH)	6
2.4.	La collecte et les raccordements entreprises (FttO).....	7
2.5.	La boucle locale radio	7
2.6.	L'internet par satellite	7
3.	Le financement de l'aménagement Très Haut Débit de l'Eure-et-Loir	8
3.1.	Le financement du Conseil départemental d'Eure-et-Loir	8
3.2.	Le financement de l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.....	8
3.3.	Le financement du Conseil régional du Centre-Val de Loire.....	8
3.4.	Le financement des communautés de communes et d'agglomération	8
3.5.	Le financement de l'Union Européenne	9
3.6.	Le financement du Conseil départemental de l'Eure et du Conseil régional de Normandie...9	
4.	Les modalités de mise en œuvre du projet	10
4.1.	Conception-réalisation du réseau	10
4.2.	La DSP affermage.....	10
5.	L'avancée du déploiement du Très Haut Débit en 2016	11
5.1.	Les opérations de montée en débit FttN	11
5.2.	L'opticalisation des NRA	12
5.3.	La fibre optique à l'abonné (FttH)	13
5.4.	La collecte et la fibre optique pour les entreprises (FttO).....	16
5.5.	Le satellite	17
6.	Les autres actions d'Eure-et-Loir Numérique	18
6.1.	Eure&Link.....	18
6.2.	L'ENT Beneylu School	19
6.3.	La téléphonie mobile	19
6.4.	La participation à des manifestations et l'information des acteurs locaux	20
6.5.	Le site Internet	20
7.	Bilan financier de 2016.....	21
7.1.	Fonctionnement.....	21
7.2.	Investissement	21

1. Présentation d'Eure-et-Loir Numérique

1.1. Objet


De par ses statuts dont la dernière version a été approuvée par arrêté préfectoral du 29 mai 2015, le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique a pour objet, au sens de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'attention de tous les euréliens.

Il peut exercer également, à la condition que l'organe délibérant de l'un de ses membres le sollicite, la compétence en matière d'élaboration et d'actualisation du schéma directeur territorial d'aménagement numérique prévue à l'article L.1425-2 du code général des collectivités territoriales.

1.2. Les membres du syndicat

Les membres du syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique sont en 2016 :

- le Conseil départemental d'Eure-et-Loir,
- le Conseil régional du Centre-Val de Loire,
- la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,
- La Communauté de communes du Bonnevalais,
- La Communauté de communes de la Beauce Alnéloise,
- La Communauté de communes de la Beauce de Janville,
- La Communauté de communes de la Beauce d'Orgères,
- La Communauté de communes de la Beauce Vovéenne,
- La Communauté de communes entre Beauce et Perche,
- La Communauté de communes du Dunois,
- La Communauté de communes de l'Orée du Perche,
- La Communauté de communes du Pays Houdanais,
- La Communauté de communes du Perche,
- La Communauté de communes du Perche Gouët,
- La Communauté de communes du Perche Senonchois,
- La Communauté de communes du Perche Thironnais,
- La Communauté de communes des Plaines et Vallées Dunoises,
- La Communauté de communes des Portes du Perche,
- La Communauté de communes des Quatre Vallées,
- La Communauté de communes des Terrasses et Vallées de Maintenon,
- La Communauté de communes des Trois Rivières,
- La Communauté de communes du Val Drouette,
- La Communauté de communes du Val de Voise



Les membres associés du syndicat sont :

- la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir
- la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir
- le Syndicat Départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir
- l'Association des Maires et Présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir

1.3. Les élus

Le conseil syndical est composé en 2016 de 57 membres titulaires et autant de suppléants :

- 10 délégués représentant le Conseil départemental d'Eure-et-Loir
- 5 délégués représentant le Conseil régional du Centre-Val de Loir
- 42 délégués représentant les EPCI

Suite au renouvellement des délégués du Conseil régional, les membres du Bureaux sont :

- Jacques LEMARE, Président, délégué du Département
- Albéric de MONTGOLFIER, Vice-président, délégué du Département
- Harold HUWART, Vice-président, délégué de la Région
- Jean-Paul DUPONT, Vice-président, délégué des EPCI
- Luc LAMIRAULT, délégué du Département
- Stéphane LEMOINE, délégué du Département
- Rémi MARTIAL, délégué du Département
- Xavier NICOLAS, délégué de la Région
- Jean-Louis BAUDRON, délégué des EPCI
- Michel LAIDOUN, délégué des EPCI
- Françoise RAMOND, déléguée des EPCI
- Patrick RIEHL, délégué des EPCI

1.4. La vie institutionnelle du syndicat

En 2016, le Conseil syndical s'est réuni à 4 reprises le 15 mars, le 20 juin, le 27 septembre et le 13 décembre.

Le Bureau s'est réuni le 16 février, le 15 mars, le 20 juin, le 27 septembre, le 8 novembre et le 13 décembre.

2. Le projet d'aménagement Très Haut Débit de l'Eure-et-Loir

2.1. Un projet ambitieux qui bénéficie à tout le territoire départemental

a Objectifs à fin 2020 :

- 78 % de Fibre à l'Abonné (FttH) déployée d'ici à 2022 (y compris l'initiative privée)
- 8 % de Montée en Débit ADSL déployée parmi les 22 % de foyers restants
- 4 % de locaux couverts par les technologies complémentaires Boucle Locale Radio et Satellite, du fait de débits ADSL inférieurs à 10 Mbit/s.

b Les évolutions apportées en 2016 au programme de déploiement 2013-2020

En 2016, suite à la réduction du périmètre d'initiative privée sur 27 communes de la Communauté de communes entre Beauce et Perche, le déploiement par Eure-et-Loir Numérique de la fibre optique à l'abonné (FttH) sur ces communes a fait l'objet d'une concertation avec la Communauté de communes d'une part, et avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir d'autre part. Ce déploiement a été formellement ajouté par le Conseil syndical au programme global le 13 décembre 2016.

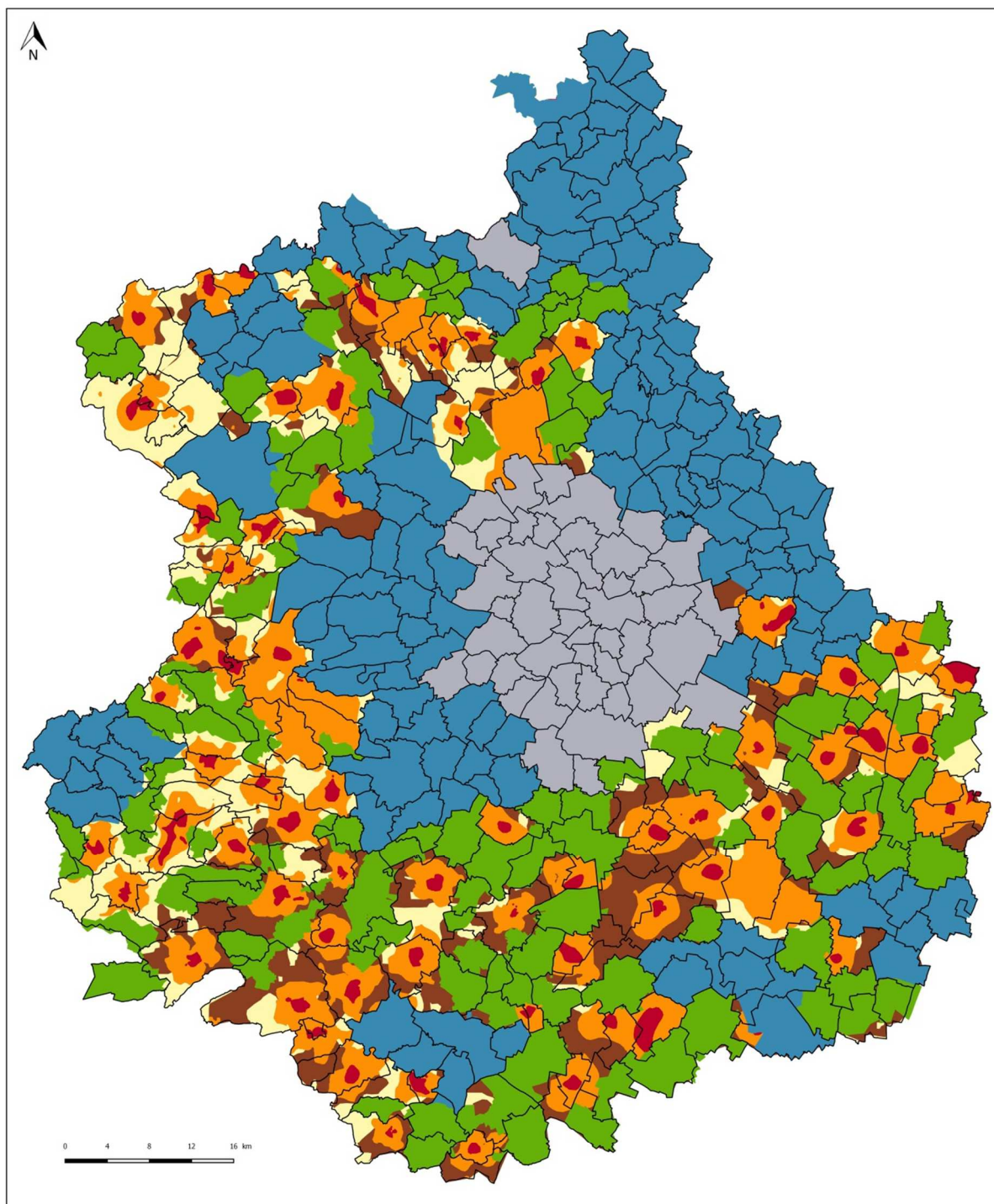
Dans le même temps, d'autres compléments ont été approuvés, portant sur la complétude FttH de 5 communes rurales (Aunay-sous-Auneau, La Chapelle d'Aunainville, Orgères-en-Beauce, Loigny-la-Bataille et Terminières) et la réalisation de 3 opérations de montée en débit supplémentaires à Montboissier, Conie-Molitard et Pouprie.

Ces nouveaux déploiements conduisent à des demandes de financements complémentaires auprès des différents financeurs du projet.

c Un programme porté de 135 M€ à 145 M€ sur 2013-2020

- Desserte FttH (97,01 M€) -> Fibre à l'abonné
 - Près de 98 500 locaux couverts
 - 215 zones PM desservies
- Desserte FttN (20,5 M€) -> Montée en débit ADSL
 - Plus de 15 900 lignes traitées,
 - 117 sites PRM desservis en fibre optique,
- L'opticalisation de 16 NRA-ZO (3,36 M€)
 - Plus de 2 300 lignes téléphoniques améliorées
- La collecte primaire (9 M€) :
 - La collecte des NRA dans le cadre de la desserte FttH
 - La collecte de NRA non-opticalisés
- Extensions de collecte/FttO (6 M€) -> Fibre optique pour les entreprises
- BLR (0,55 M€) -> Boucle Locale Radio
 - 6 nouveaux points hauts BLR
 - Modernisation des 60 stations de base existantes

- L'internet par satellite pour les abonnés les plus isolés
 - 1000 foyers éligibles à la subvention du kit satellite



<p>DÉPLOIEMENT HD/THD EN EURE-ET-LOIR</p>	<p>Zones FttH (fibre à l'abonné)</p>	<p>Débits internet</p> <p>Jusqu'à 8 Mbit/s De 8 à 30 Mbit/s VDSL2 : 30Mbit/s et plus</p>	<p>Zones BLR (Boucle Locale Radio)</p>
	<p>Zones de montée en débit</p>	<p>Zones d'initiatives privées</p>	<p>Source: © Eure-et-Loir Numérique, 05/2017</p>

2.2. L'amélioration du réseau ADSL/VDSL

L'ADSL permet d'accéder à internet Haut Débit par la ligne téléphonique reliant le domicile ou l'entreprise au central téléphonique (NRA). Les débits peuvent aller jusqu'à 20 Mbits/s, voir 80 Mbit/s dans certaines conditions (VDSL) et l'offre triple-play est disponible, sous réserve de la présence d'un opérateur dans le central possédant des équipements proposant ce type d'offre.

a Les montées en débit (FttN)

Une montée en débit consiste à créer une collecte fibre optique depuis un nœud de raccordement abonnés (NRA) du réseau téléphonique jusqu'à une nouvelle armoire dans laquelle sont raccordées les lignes téléphoniques existantes. Cela permet de réduire la longueur des lignes téléphoniques en cuivre et d'augmenter considérablement les débits Internet des abonnés raccordés à la nouvelle armoire.

La technologie VDSL, qui est présente systématiquement dans les opérations de montée en débit, permet d'atteindre des débits de 30 Mbits/s et plus pour les lignes d'une longueur inférieure à 1 kilomètre depuis la nouvelle armoire de montée en débit.

117 opérations de montée en débit sont programmées sur le département d'Eure-et-Loir d'ici fin 2017, devant bénéficier à 15 900 abonnés pour un investissement de plus de 20 M€.

b L'opticalisation des NRA

Afin d'améliorer le débit Internet et la qualité de la connexion pour les abonnés raccordés aux 16 NRA-ZO (nœud de raccordement abonnés – zone d'ombre) installés entre 2008 et 2010, Eure-et-Loir Numérique apporte une collecte optique jusqu'à 16 de ces NRA-ZO (le 17^{ème} étant opticalisé directement par Orange).

Avec la collecte fibre optique, les opérateurs ont la possibilité d'équiper en VDSL le NRA-ZO.

L'opticalisation des 16 NRA-ZO du département doit bénéficier à 2 300 abonnés pour un coût de 3,36 M€.

En 2015, un accord a été passé avec Orange pour qu'Eure-et-Loir Numérique réalise la collecte optique de 6 NRA d'Orange, dont 5 nécessaires pour des opérations de montée en débit.

2.3. La fibre optique à l'abonné (FttH)

La Fibre optique à l'abonné sera déployée d'ici fin 2020 sur 73 % du territoire eurélien, dont 35 % par l'initiative privée (ORANGE et CMIN).

La fibre optique à l'abonné (FttH) relie un point de concentration (nœud de raccordement optique - NRO) à chaque appartement, maison ou local professionnel au moyen de fibre optique, dont une partie est mutualisée (les derniers mètres de fibre optique entre la rue et l'intérieur du logement ou de l'entreprise sont posés lorsque l'habitant souscrit à un abonnement fibre).



Ses avantages :

- des débits très élevés, voire illimités (100 Mbits/s au minimum),
- les débits sont similaires en réception et en émission,
- la fibre couvre de nouveaux usages numériques (télétravail, télémedecine, domotique, ...) et des usages simultanés (téléchargement d'un film à partir d'une offre légale et regarder la télévision en haute définition).

98 500 locaux doivent être raccordables en fibre optique à l'abonné par Eure-et-Loir Numérique d'ici fin 2019, pour un investissement de plus de 97 M€.

2.4. La collecte et les raccordements entreprises (FttO)

Afin de connecter l'ensemble du territoire et de permettre au plus grand nombre d'entreprises et d'équipements publics de bénéficier de la fibre optique, un réseau de collecte de 800 km doit être construit par Eure-et-Loir Numérique. Ce réseau de collecte maillera les principales villes du périmètre du syndicat et sera utile pour le déploiement du réseau FttH, permettra l'amélioration des débits sur le réseau ADSL et le raccordement des entreprises (FttO). Ce réseau est à la fois souterrain et aérien (pose sur les poteaux électriques notamment).

Le réseau de collecte sera complété par le déploiement de la fibre optique dans une soixantaine zones d'activités (FttO) pour favoriser le développement économique du territoire, ainsi que pour raccorder des entreprises ou sites publics situés à proximité.

Les 800 km de collecte à réaliser représentent un investissement de près de 20 M€.

2.5. La boucle locale radio

La Boucle Locale Radio (BLR) désigne les infrastructures de télécommunications Haut Débit par des ondes hertziennes. Elle permet via des antennes installées sur des points hauts de diffuser un signal internet à des habitations équipées d'antennes spécifiques sur leurs toits. Les débits attendus sont de l'ordre de 12 Mbits/s, et sont relativement symétriques. Les points hauts sont reliés au réseau fibre optique lorsqu'ils desservent un grand nombre d'abonnés.

60 points hauts BLR existants sont modernisés et 6 autres doivent être créés, pour un investissement d'environ 550 000 €.

2.6. L'internet par satellite

Pour les habitants et les entreprises les plus isolés, qui sont situés à un endroit où il n'est pas possible d'apporter dans un délai et/ou un coût acceptable une meilleure solution technologique, il est proposé de recourir à la solution du satellite. Le satellite permet de bénéficier de débits jusqu'à 20 Mbit/s, mais avec une quantité de données échangées limitée mensuellement.

1000 foyers sont éligibles au financement par Eure-et-Loir Numérique de l'acquisition et de l'installation de l'antenne satellite, pour un investissement de 600 000 €.

3. Le financement de l'aménagement Très Haut Débit de l'Eure-et-Loir

3.1. Le financement du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Par la signature de la convention-cadre de financement du schéma départemental territorial d'aménagement numérique le 18 décembre 2013, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir s'est engagé à apporter un **financement de 40,5 M€** sur la période 2013-2023, soit 30% du programme d'investissement initial de 135 M€.

Des discussions ont été lancées en 2016 avec le Conseil départemental d'Eure-et-Loir pour prendre en compte les déploiements complémentaires. Elles devraient aboutir en 2017.

3.2. Le financement de l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit

Suite au dépôt du dossier de demande de subvention Plan France Très Haut Débit « Phase 1 » le 4 juin 2013, à la décision d'accord préalable de principe du Premier ministre rendue le 27 septembre 2013 sur proposition du Comité d'engagement, et au dépôt du dossier de demande de subvention Plan France Très Haut Débit « Phase 2 » le 22 décembre 2014, le Premier Ministre a décidé le 1^{er} février 2016 d'allouer une subvention d'un montant maximal de **30,23 M€** au projet.

Cette décision a abouti à la signature d'une convention de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations en septembre 2016.

Cette subvention porte sur les montées en débit, la collecte optique, le FttO, l'inclusion numérique (satellite), les études et une partie du réseau FttH (48 155 prises)

Le Bureau a autorisé le 27 septembre 2016 le Président à solliciter un nouveau financement auprès de l'Etat pour la 2^{ème} tranche de déploiement du FttH.


3.3. Le financement du Conseil régional du Centre-Val de Loire

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est engagé à apporter un financement d'un montant de 22,540 M€ sur la période 2013-2022 lors de la signature de la convention de financement du 29 avril 2014.

Par avenant signé le 18 juillet 2016, le Conseil régional du Centre-Val de Loire s'est engagé à augmenter sa participation financière au projet de 5 M€, soit **un total de 27,540 M€** sur la période 2013-2022. Cette augmentation provient de la convention Région/Département signée le 16 avril 2015.

3.4. Le financement des communautés de communes et d'agglomération

Les conventions-cadre pour la période 2013-2022 signées avec l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération membres du syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique portent sur 20% des investissements, soit **un montant total de 29 M€** suite aux avenants signés en 2016 pour prendre



en compte les déploiements complémentaires ajoutés en cours d'année (2 avenants restaient à signer au 31 décembre 2016).

3.5. Le financement de l'Union Européenne

L'Union Européenne apporte un financement de 355 181 € au titre du FEDER 2007-2013 pour l'opticalisation de certains NRA-ZO.

Deux demandes de financement, de 4,9 M€ au titre du FEDER 2014-2020 (FttH) et 1,68 M€ au titre du FEADER 2014-2020 (montées en débit), ont été sollicitées en 2015. L'instruction de ces demandes et la mise au point des dossiers s'est poursuivie en 2016.

3.6. Le financement du Conseil départemental de l'Eure et du Conseil régional de Normandie

Quatre communes de l'Agglo du Pays de Dreux sont situées dans l'Eure. Afin de financer les quotes-parts départementales et régionales de l'aménagement très haut débit de ces quatre communes, Eure-et-Loir Numérique a sollicité le Conseil départemental de l'Eure et le Conseil régional de Normandie.

Le 3 octobre 2016, le Conseil départemental de l'Eure a approuvé le versement d'une subvention d'un montant de 591 761 €.

La décision du Conseil régional de Normandie est attendue début 2017.

4. Les modalités de mise en œuvre du projet

4.1. Conception-réalisation du réseau

a Le marché de conception-réalisation 2013-2017

Le marché à bons de commande de conception-réalisation n°2013-004 avait été attribué au groupement Axione / Bouygues Energies & Services le 26 septembre 2013 pour une durée de 4 ans, avec un montant minimum de 10 M€ et un montant maximum de 50 M€.

En application de l'article 35 II 6° du code des marchés publics, un marché de prestations similaires au marché 2013-001 a été attribué au groupement Axione / Bouygues Energies & Services le 14 mars 2016. Ce marché, dont la date de fin est la même que celle du marché 2013-004, a un montant minimum de 5 M€ et un montant maximum de 25 M€.

Par avenants signés le 5 octobre 2016, le périmètre d'application de ces deux marchés a été réduit entre le 1^{er} janvier 2017 et le 26 septembre 2017 : les communes d'Auneau, de Loigny-la-Bataille, de Terminières et de la CC entre Beauce et Perche en ont été exclues.

b L'accord-cadre de conception-réalisation 2017-2020

Suite à l'autorisation du Conseil syndical, une procédure a été lancée le 25 juin 2016 en vue de l'attribution d'un accord-cadre de conception-réalisation en application de l'article 91 du décret n°2016-360. La procédure retenue est une procédure concurrentielle avec négociation prévue aux articles 71 et suivants du décret n°2016-360. L'accord-cadre aura une durée de 4 ans et un montant minimum de 10 M€ et un montant maximum de 60 M€.

A l'issue de l'appel à candidatures, 5 candidats ont été invités à remettre une offre. A l'issue de la remise des offres et des négociations, la Commission d'appel d'offres a décidé le 16 décembre 2016 de retenir l'offre du groupement Axione / Bouygues Energies & Services. La signature de l'accord-cadre est prévue pour début 2017.

Entre sa date de notification et le 26 septembre 2017, le périmètre de cet accord-cadre est restreint aux communes d'Auneau, de Loigny-la-Bataille, de Terminières et de la CC entre Beauce et Perche. A partir du 26 septembre 2017, il s'applique à tout le périmètre du Syndicat.

4.2. La DSP affermage

a Avenants

Un avenant n°2 à la convention de DSP d'exploitation du réseau très haut débit d'Eure-et-Loir a été signé le 22 octobre 2016 afin de modifier les conditions tarifaires de l'offre de collecte inter-NRO, destinée à favoriser la présence des opérateurs sur l'ensemble des NRO du réseau.

Un avenant n°3 à cette convention a été signé le 22 octobre 2016 pour permettre le traitement des raccordements isolés.

5. L'avancée du déploiement du Très Haut Débit en 2016

En 2016, l'ensemble des déploiements réalisés pour le compte d'Eure-et-Loir Numérique l'ont été par le groupement Axione / Bouygues Energies & Services, implanté à Lèves, titulaire du marché de conception-réalisation attribué en 2013 pour une durée de 4 ans.

5.1. Les opérations de montée en débit FttN

Conséquence des travaux engagés en 2015, 45 opérations de montée en débit sur le total de 114 programmées initialement ont été mises en service en 2016, pour un coût de 8,45 M€ HT.

Ces 45 montées en débit ont bénéficié à 5 061 abonnés et sont situées sur les communes de :

- Autheuil (CC des Trois Rivières)
- Baignolet (CC de la Beauce Vovéenne)
- Boncé (CC de la Beauce Vovéenne)
- Bouville / Bois de Feugère (CC du Bonnevalais)
- Brou / Poméan (CC du Perche Gouët)
- Bullou (CC du Perche Gouët)
- Chapelle-Guillaume (CC du Perche Gouët)
- Chapelle-Royale (CC du Perche Gouët)
- Châtenay (CC de la Beauce Alnéloise)
- Coudreceau (CC du Perche Thironnais)
- Dambron (CC de la Beauce d'Orgères)
- Ecluzelles (CA du Pays de Dreux)
- Garancières-en-Beauce (CC de la Beauce Alnéloise)
- Gohory (CC du Perche Gouët)
- Gommerville (CC de la Beauce de Janville)
- Guilleville (CC de la Beauce de Janville)
- La Gaudaine (CC du Perche)
- Le Gault-Saint-Denis (CC du Bonnevalais)
- Le Mée (CC des Trois Rivières)
- Le Mesnil-Thomas / La Motte (CC du Perche Senonchois)
- Léthuin (CC de la Beauce Alnéloise)
- Louvilliers-en-Drouais (CA du Pays de Dreux)
- Lutz-en-Dunois (CC des Plaines et Vallées Dunoises)
- Maisons (CC de la Beauce Alnéloise)
- Meslay-le-Vidame (CC du Bonnevalais)
- Moléans (CC des Plaines et Vallées Dunoises)
- Mondonville-Saint-Jean (CC de la Beauce Alnéloise)
- Mottereau (CC du Perche Gouët)
- Moulhard (CC du Perche Gouët)
- Nogent-le-Roi / Vacheresse-les-Basses (CC des Quatre Vallées)
- Nonvilliers-Grandhoux / Grandhoux (CC du Perche Thironnais)
- Ouarville (CC de la Beauce Vovéenne)



*Inauguration de la montée en débit de Nonvilliers-Grandhoux
le 14 avril 2016*

- Ouerre (x2) (CA du Pays de Dreux)
- Péronville (CC de la Beauce d'Orgères)
- Pré-Saint-Evrout (CC du Bonnevalais)
- Réclainville (CC de la Beauce Vovéenne)
- Saint-Denis-d'Authou (x 2)
(CC du Perche Thironnais)
- Saint-Maixme-Hauterive (CA du Pays de Dreux)
- Saint-Maurice-Saint-Germain
(CC des Portes du Perche)
- Saint-Victor-de-Buthon / La Hurie
(CC des Portes du Perche)
- Soizé (CC du Perche)
- Tremblay-les-Villages / Chêne-Chenu
(CA du Pays de Dreux)
- Voves / Genonville (CC de la Beauce Vovéenne)



*Inauguration de la montée en débit de Réclainville
le 11 mars 2016*

Les mises en service de ces montées en débit ont donné lieu à l'organisation d'inaugurations avec l'ensemble des cofinanceurs, ainsi que de réunions publiques pour informer les habitants des modalités pour bénéficier au mieux des améliorations de débit Internet.

Au total, au 31 décembre 2016, ce sont 11 130 foyers euréliens qui bénéficient d'une augmentation, souvent spectaculaire, de leur débit Internet ADSL.

5.2. L'opticalisation des NRA

La collecte optique a été livrée à Orange pour 5 NRA-ZO en 2016. Il s'agit des NRA-ZO de :

- Boullay-les-Deux-Eglises (CA du Pays de Dreux)
- Happonvilliers (CC du Perche Thironnais)
- La Framboisière (CC du Perche Senonchois)
- Prudemanche (CA du Pays de Dreux)
- Saint-Ange-et-Torçay (CA du Pays de Dreux)

Il reste 2 NRA-ZO à traiter en 2017.

Suite à un accord avec Orange, la collecte optique a été réalisée par Eure-et-Loir Numérique en 2016 pour 6 NRA du département :

- Boisville-la-Saint-Père (CC de la Beauce Vovéenne)
- Langey (CC des Trois Rivières)
- Prasville (CC de la Beauce Vovéenne)
- Prunay-le-Gillon (nécessaire pour la montée en débit de Theuville, CC de la Beauce Vovéenne)
- Rouvray-Saint-Denis (CC de la Beauce de Janville)
- Fresnay-L'Evêque (CC de la Beauce de Janville)

Dans tous les cas, c'est Orange qui planifie la mise en service de la fibre optique et l'amélioration éventuelle de son DSLAM dans les NRA.

5.3. La fibre optique à l'abonné (FttH)

a Les déploiements FttH

En 2016, les déploiements FttH se sont caractérisés par :

- la poursuite de l'installation de la fibre optique dans les immeubles de plus de 3 logements (« verticalités ») sur la **CC du Val Drouette**. Au 31 décembre 2016, cela représentait un total 5012 logements et entreprises éligibles à la fibre optique à l'abonné.
- sur la **CC du Dunois**, la réception de 8 plaques FttH (zones arrières de point de mutualisation = ZAPM) en 2016, sur les communes de Châteaudun et Jallans, représentant 3199 prises construites, y compris de nombreuses verticalités. Le nœud de raccordement optique (NRO) de Châteaudun a été installé en septembre 2016 rue Fédé, et équipé dans les semaines suivantes.
- sur l'**Agglo du Pays de Dreux**, la réception de 4 plaques FttH supplémentaires en 2016 sur le Val d'Avre, s'ajoutant aux 7 de 2015. Au 31 décembre 2016, ce sont 3 500 logements et entreprises qui sont éligibles à la fibre optique sur St Lubin-des-Joncherêts, St-Rémy-sur-Avre et Dampierre-sur-Avre.

Sur Vernouillet et Garnay, ce sont 8 plaques FttH qui ont été réceptionnées en 2016, représentant 2 426 prises construites, y compris des verticalités. Le NRO de Vernouillet a été installé en juillet le long de la route de Chartres.

Sur les franges franciliennes, les NRO d'Anet (route d'Oulins) et de Broué (Marolles) ont été installés fin 2017, en prévision des déploiements FttH de 2017. Ils seront également utilisés pour la couverture FttH des communes de la **CC du Pays Houdanais**.

- sur la **CC des Terrasses et Vallées de Maintenon**, 10 plaques FttH ont été réceptionnées en 2016, le NRO étant installé au printemps à Maintenon, rue du Maréchal Maunoury. Au 31 décembre, 2 844 prises étaient construites sur les communes de Maintenon, Pierres, Bouglainval, Mévoisins, Chartainvilleirs, Houx, Yermenonville et Soulaire.



*Installation du NRO de Vernouillet
Juillet 2016*

- sur la **CC du Val de Voise**, 7 plaques FttH ont été réceptionnées en 2016, représentant 2 760 prises construites au 31 décembre sur les communes de Gallardon, Bailleau-Armenonville, Ymeray, Ecrosnes, Champseru, ainsi que sur la commune d'Umpeau (**CC de la Beauce Alnéoise**). Le NRO a été installé rue de l'Ancien Pavé à Bailleau-Armenonville en février 2016.



Le NRO de Bailleau-Armenonville - Février 2016

- sur la **CC des Quatre Vallées**, 2 plaques FttH ont été réceptionnées en 2016, représentant 764 prises construites sur les communes de Nogent-le-Roi, Chaudon et Lormaye. Le NRO est situé place du Marché aux chevaux à Nogent-le-Roi.

En parallèle des déploiements, il est apparu qu'entre 10 et 15% des bâtiments ne disposent pas d'adresse dans la base nationale utilisée pour les réseaux fibre optique (clés « MEDIAPOST »). A la suite de l'identification des bâtiments concernés par Eure-et-Loir Numérique, un important travail de confirmation ou de création d'adresses a été entrepris par les mairies (nommage, numérotation...).

Afin d'anticiper les déploiements programmés en 2017, les relevés dits « boîtes aux lettres » (BAL) ont été lancés au 2nd semestre 2016 sur les zones arrières des futurs NRO de Nogent-le-Rotrou (**CC du Perche**), Auneau (**CC du Val de Voise et CC de la Beauce Alnéoise**), Janville (**CC de la Beauce de Janville**), Illiers-Combray et Courville-sur-Eure (**CC entre Beauce et Perche**). Ces relevés BAL sont destinés à identifier l'ensemble des bâtiments à raccorder à la fibre optique, et à relever le mode d'adduction télécom (souterrain, aérien, aéro-souterrain, etc.).

Les investissements réalisés en 2016 pour la fibre optique à l'abonné représentent un montant cumulé de 9 M€ HT.

Au total, ce sont 18 940 prises FttH qui étaient en affermage commercial au 31 décembre 2016, pour 20 500 prises FttH construites.

b L'ouverture commerciale du réseau FttH

Le premier NRO du réseau FttH départemental a été inauguré à Epernon le 15 février 2016 par Albéric de MONTGOLFIER, Sénateur et Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Jacques LEMARE, Président d'Eure-et-Loir Numérique, Françoise RAMOND, Présidente de la Communauté de communes du Val Drouette, Lionel RECORBET, PDG de SFR Collectivités, Fabien VERDIER, Conseiller régional, Jean-Noël MARIE, Conseiller départemental, et Mireille ELOY, suppléante du Député de la 1^{ère} circonscription.



Inauguration du réseau FttH du Val Drouette -15 Février 2016 - © Arnaud Lombard

La commercialisation du réseau FttH a été lancée par SFR entre avril et mai sur les communes de Droue-sur-Drouette, Gas, Hanches, Saint Martin-de-Nigelles et Epernon (CC du Val Drouette), suite à des réunions publiques d'information organisées dans chacune des communes concernées. SFR est en effet le seul fournisseur d'accès Internet à avoir co-investi en 2016 sur le réseau FttH eurélien pour pouvoir y proposer des abonnements fibre optique.

En août et septembre, c'est sur les communes de Dampierre-sur-Avre, Saint Lubin-des-Joncherêts et Saint Rémy-sur-Avre (Agglo du Pays de Dreux) que la commercialisation du réseau fibre optique FttH auprès des habitants et des entreprises a débuté. L'inauguration de ce réseau FttH a eu lieu le 22 septembre en présence d'Albéric de Montgolfier, Jacques Lemare, Olivier Marleix, Député et Vice-président de l'Agglo du Pays de Dreux, Harold Huwart, Vice-président du Conseil régional du Centre-Val-de-Loir, et Isabelle Simon, Directrice régionale de SFR.

Ce sont ensuite les communes de Yermenonville, Houx et Maintenon (CC des Terrasses et Vallées de Maintenon) qui ont bénéficié en novembre de l'ouverture commerciale de la fibre optique à l'abonné, l'inauguration étant organisée le 18 novembre à Maintenon par Eure-et-Loir Numérique, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la Communauté de communes des Terrasses et Vallées de Maintenon, et SFR Collectivités.

Enfin, c'est le 2 décembre qu'a eu lieu l'inauguration du NRO de Bailleau-Armenonville par l'ensemble des financeurs du projet : Albéric de MONTGOLFIER Sénateur-Président du Conseil départemental,, Jacques LEMARE, Président d'Eure-et-Loir Numérique, Harold HUWART, Vice-président du Conseil régional, Stéphane LEMOINE, Président de la Communauté de communes du Val de Voise, Antoine DARODE, Directeur de l'Agence du Numérique, Carole PUIG-CHEVRIER, Secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir, Catherine AUBIJOUX, Conseillère départementale, Isabelle SIMON, Directrice régionale de SFR et Gérald GARNIER, Maire de Bailleau-Armenonville.



Inauguration du réseau FttH du Val de Voise - 2 décembre 2016 - © Arnaud Lombard


Au 31 décembre, 2 366 foyers avaient souscrit un abonnement leur permettant de bénéficier chez eux de la fibre optique du réseau d'Eure-et-Loir Numérique.

5.4. La collecte et la fibre optique pour les entreprises (FttO)

En 2016, ce sont 70 km de collecte fibre optique qui ont été réalisés, hors montées en débit, notamment pour collecter des nœuds de raccordements abonnés (NRA), et d'autre part pour réaliser la collecte inter-NRO (nœuds de raccordement optique du réseau FttH).

Ce réseau de collecte a également permis de raccorder en fibre optique les zones d'activités suivantes en 2016 :

- la zone d'activités de Bonneval (CC du Bonnevalais)
- la zone d'activités de la Louveterie à Bonneval (CC du Bonnevalais)
- la zone d'activités commerciales de St Denis-les-Ponts (CC du Dunois)
- la zone d'activités de Beauvoir à Châteaudun (CC du Dunois)
- la zone d'activités de la Bruyère à Châteaudun (CC du Dunois)

- 
- la zone d'activités de la route d'Orléans à Châteaudun (CC du Dunois)
 - la zone d'activités de Vilsain à Châteaudun (CC du Dunois)
 - la zone d'activités des Terres d'Escoublanc à Marboué (CC des Plaines et Vallées Dunoises)
 - le parc d'activités commerciales de la Cerisaie à La Loupe (CC des Portes du Perche)
 - le Jardin d'entreprises des Grands Prés à La Loupe (partie souterraine) (CC des Portes du Perche)
 - la zone d'activités de Thiron-Gardais (CC du Perche Thironnais)
 - la zone d'activités Les Mesliers à Illiers-Combray (CC entre Beauce et Perche)
 - la zone d'activités de la Vallée du Saule à Tremblay-les-Villages (Agglo du Pays de Dreux)
 - la zone d'activités du Poirier/des Sorettes à Nogent-le-Roi (CC des Quatre Vallées)
 - la zone d'activités des Réservoirs à Nogent-le-Roi (CC des Quatre Vallées)
 - le parc d'activités de Villoseau à Brou (CC du Perche Gouët)
 - la zone d'activités de Yèvres (CC du Perche Gouët)

5.5. Le satellite

En 2016, 6 accords de financement d'un kit satellite (antenne + installation) ont été délivrés par Eure-et-Loir Numérique. Ils ont abouti à 5 souscriptions effectives d'un abonnement.

6. Les autres actions d'Eure-et-Loir Numérique

6.1. Eure&Link

Co-organisée par Eure-et-Loir Numérique, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir et l'Agglo du Pays de Dreux, la deuxième édition d'Eure&Link s'est tenue le 26 mai 2016 au Dianetum à Anet.

En complément du « village numérique » réunissant de nombreuses entreprises venues présenter leurs solutions numériques innovantes pouvant bénéficier aux collectivités locales dans les domaines de la communication, de l'éducation, de la santé, de l'aménagement du territoire ou du développement économique, les élus et décideurs euréliens ont pu participer aux tables rondes suivantes :

- *L'avancée du très haut débit en Eure-et-Loir*
- *L'Eure-et-Loir en 2020*
- *Le numérique, une réponse à la désertification médicale*
- *La médiation numérique au service de "l'empouvoirement" des territoires*
- *Agriculture animale, végétale et maintenant digitale !*



Le village numérique, réunissant les entreprises exposantes – © Art Visual Studio

Les conférences ont réuni aussi bien des acteurs locaux que des personnalités nationales : Gabrielle GAUTHEY, Directrice des Investissements et du Développement local à la Caisse des Dépôts et Consignations, Béatrice DAVID, Directrice de la Mission Société Numérique, ou Eric THIROUIN, Président de la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, etc.

Des entreprises ont également apporté leur témoignage ou présenté leur solution, à l'image de Franck MOINE, Directeur général d'Objenius, ou Pierre-Antoine FOREAU, fondateur de Biagri.

6.2. L'ENT Beneylu School

Suite la demande de ses élus de développer les usages numériques à l'école primaire pour favoriser la communication entre les parents, les enseignants, les enfants et les collectivités et pour proposer des outils pédagogiques, Eure-et-Loir Numérique a engagé un travail de coordination entre les collectivités intéressées et les services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) pour la mise en place d'un ENT (espace numérique de travail) commun aux écoles primaires du département.

Le produit retenu, Beneylu School, est à la fois ludique et bien adapté aux enfants du primaire, utile et offrant de nouvelles opportunités pédagogiques aux enseignants (cahier de liaison, médiathèque, possibilité de créer des exercices, etc.), pratique pour les parents (accessible sur tout support) et ouvert aux mairies et aux services périscolaires pour échanger avec l'ensemble des membres de la communauté éducative (messagerie, agenda partagé, etc.).

Alors qu'Eure-et-Loir Numérique a pris en charge l'acquisition de la licence pour la totalité des écoles euréliennes pour l'année scolaire 2016-2017, l'ensemble des mairies ou regroupements pédagogiques ont été invités à s'inscrire sur Beneylu School, et la DSDEN a mis en place des modules de formation à destination des enseignants à partir de l'été 2016, suivie de la préparation d'une formation des élus en charge de la compétence scolaire prévue pour début 2017.

C'est la première fois en France qu'un ENT du primaire est ainsi généralisé sur un territoire sur l'initiative conjointe des collectivités locales et de l'Éducation Nationale. Et le résultat est là puisque dès décembre 2016, ce sont plus de 400 classes euréliennes qui utilisaient Beneylu School !

A terme, les collectivités ayant la compétence scolaire ont vocation à reprendre l'abonnement à Beneylu School (49 € /an/école).

6.3. La téléphonie mobile

Suite à la parution des arrêtés ministériels du 5 novembre 2015 et du 8 février 2016 fixant la liste des communes en zone blanche téléphonie mobile, dans laquelle ne figurait aucune commune eurélienne, Eure-et-Loir Numérique a saisi le Préfet de Région sur les manquements de cette liste au vu des constatations des élus locaux, formalisées dans les résultats d'un questionnaire adressé en 2015 par Eure-et-Loir Numérique aux maires.

C'est ainsi que dans le cadre de la campagne complémentaire de recensement des communes en zone blanche mobile annoncée par le gouvernement en mai 2016, Eure-et-Loir Numérique et le Conseil départemental ont soumis le 11 octobre 2016 au Préfet de Région une liste de 31 communes souffrant d'une couverture mobile particulièrement déficiente au vu des informations transmises par les élus locaux.

Une campagne de mesures de la couverture de ces 31 communes a ensuite été programmée par l'Etat pour décembre 2016-janvier 2017. Les résultats et les suites de cette campagne de mesures doivent être connus en 2017.

6.4. La participation à des manifestations et l'information des acteurs locaux

Le syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique a participé au Congrès de l'association des maires et présidents d'EPCI d'Eure-et-Loir le 8 octobre 2016 à Dreux, ainsi qu'au salon Agrofilière organisé par la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir le 13 juin 2016.

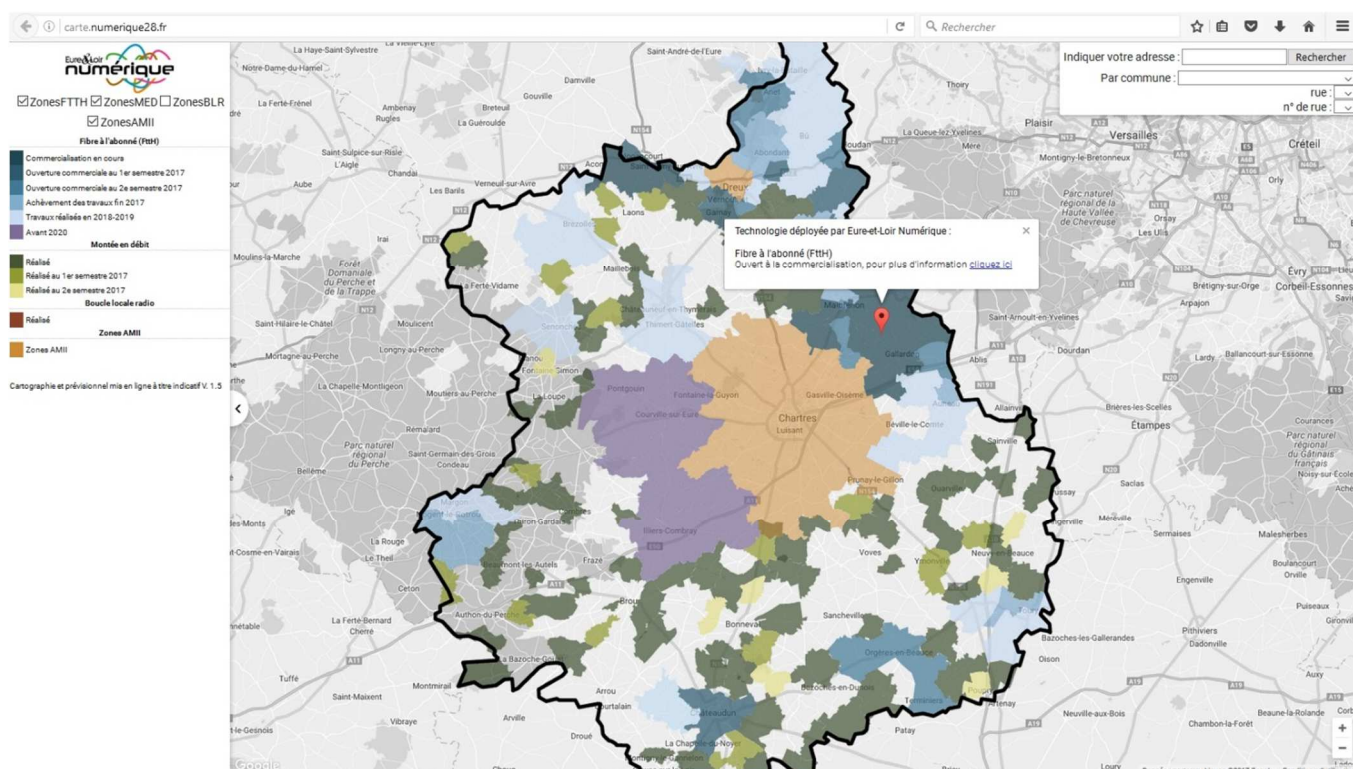
Eure-et-Loir Numérique a également participé aux rencontres Ruralité d'Avenir organisées par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir au 2nd semestre 2016.

Par ailleurs, des réunions ont été organisées avec les élus des EPCI membres du Syndicat (Beauce d'Orgères, Orée du Perche, etc.) en fonction de leurs demandes.

6.5. Le site Internet

Le site Internet d'Eure-et-Loir Numérique <http://www.numerique28.fr> a été mis en ligne à l'été 2016.

Il vise à renseigner aussi bien les élus locaux que les habitants ou les entreprises sur les déploiements très haut débit dont ils peuvent bénéficier (caractéristiques techniques, offre de service, etc.). Il se démarque par la présence d'un outil cartographique particulièrement ergonomique permettant aux habitants de connaître les échéances de mise en service du très haut débit sur leur commune.



Le site Internet www.numerique28.fr

7. Bilan financier de 2016

7.1. Fonctionnement

En 2016, les dépenses de fonctionnement, d'un montant total de 872 558 €, ont été les suivantes :

- charges à caractère général et de gestion courante : 295 868 €
- charges de personnel : 357 659 €
- charges financières : 155 109 €
- dotations aux amortissements : 63 922 €

Les recettes de fonctionnement ont totalisé 830 128 € et ont été constituées par :

- les dotations des membres du syndicat pour 459 704 €
- la redevance du délégataire : 150 000 €
- les autres produits : 220 424 €

Avec le résultat reporté de 697 034 €, le solde d'exécution de la section de fonctionnement est de 654 605 €.

7.2. Investissement

Parmi les dépenses d'investissement, les travaux de fibre optique à l'abonné ont représenté en 2016 une proportion plus importante par rapport aux travaux de montée en débit et surtout de collecte fibre optique. 2016 a également vu les premières subventions versées au délégataire pour les raccordements des utilisateurs finaux.

En 2016, ce sont 19 515 705 € qui ont été investis, soit un montant similaire celui de 2015.

Les recettes d'investissement, correspondant aux subventions des financeurs du syndicat (Département d'Eure-et-Loir, Région Centre-Val de Loire, EPCI, Etat et Union Européenne) et la mobilisation de l'emprunt des EPCI auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sont d'un montant de 22 712 629 €, marqué par le premier versement de l'Etat dans le cadre du Plan France Très Haut Débit.

Avec le résultat reporté de – 1 693 420 €, le solde d'exécution de la section d'investissement est de 1 555 143 €.

L'aménagement Très Haut Débit de l'Eure-et-Loir est financé par :



WWW.EURELIEN.FR



France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Beauce de Janville
Communauté de Communes



LA BEUCE D'ORGÈRES



Communauté de Communes
du Bonnevalais



UNION EUROPÉENNE



Communauté de communes

